

#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

N°170 • Avril 2025 **Votre magazine municipal**

Dossier

La métamorphose de l'école du Centre



Loisirs • p 10
Le centre nautique ouvre ses portes le 30 avril



Solidarité • p 12
Lunettes pour tous : un projet humanitaire en Mongolie



Portrait • p 16
Camilla Da Silva, le nouveau technicien forestier



2



Un défilé haut en couleur à Divonne-les-Bains

Mardi 11 mars, la ville a vibré au rythme du Carnaval ! Les élèves des écoles du Centre, de Guy de Maupassant et d'Arbère ont enfilé leurs plus beaux costumes pour un joyeux défilé en musique. De la Grande Rue jusqu'à la place Perdtemps, princesses, super-héros et créatures fantastiques ont enchanté les rues dans une ambiance festive et chaleureuse ! Merci à tous ces petits carnavaliers pour cette belle énergie !



Sommaire



P3 • Édito



P4 • Dossier Le nouveau visage de l'école du Centre



P8-9 • Actualités



P10 • Le centre nautique ouvre ses portes le 30 avril



P11 • Le compost, comment ça marche ?



P12 • Lunettes pour tous : un projet humanitaire



P16 • Camilla Da Silva, nouveau technicien forestier



P17 • Loisirs et Culture : un nouveau bureau



P19 • Découvrez vos nouveaux commerçants



Édito

Le printemps marque le retour des beaux jours, mais aussi l'avancement de projets majeurs pour notre ville. Ce mois-ci, je souhaite vous parler de plusieurs initiatives qui, chacune à leur manière, contribuent à améliorer notre cadre de vie et à préparer l'avenir de Divonne-les-Bains. L'un des projets les plus structurants pour notre ville est la rénovation de l'école du Centre. Un chantier d'envergure qui débutera dès la rentrée de septembre. Avec un budget de plus de 5 millions d'euros, cette modernisation est essentielle pour offrir aux élèves et aux enseignants des conditions d'apprentissage optimales. Les travaux porteront à la fois sur la rénovation des bâtiments existants et sur l'amélioration des performances énergétiques de l'école. L'objectif est de

“ Un marqueur fort de notre engagement en faveur de l'éducation ”

créer un environnement plus confortable, plus fonctionnel et plus respectueux de l'environnement. Ce projet est aussi l'occasion de repenser les espaces de vie pour qu'ils favorisent un apprentissage plus dynamique et collaboratif. Les salles de classe seront réaménagées pour être plus modulables, des espaces extérieurs seront optimisés pour offrir aux enfants un cadre de récréation agréable, sécurisé et végétalisé. L'école du Centre est un établissement clé de notre ville, et cette rénovation marque notre engagement en faveur d'une éducation de qualité pour nos jeunes générations. Autre bonne nouvelle pour les Divonnais : le 30 avril, notre centre nautique rouvrira ses portes pour une nouvelle saison. Cet équipement apprécié des habitants et des visiteurs a bénéficié de récents travaux



d'entretien et de remise en état pour améliorer le confort et la sécurité des usagers. Mais au-delà de cette réouverture tant attendue, nous avons la volonté d'aller plus loin. Une étude sera prochainement lancée afin d'envisager une rénovation complète du centre nautique. L'objectif est de moderniser cet espace de loisirs et de bien-être en tenant compte des besoins actuels et futurs des Divonnais. Cela passera par une réflexion sur les infrastructures, les équipements aquatiques, mais aussi sur les aspects environnementaux afin de réduire l'impact énergétique du site.

Enfin, impossible de ne pas revenir sur le festival Rires Ô Lac, qui a une nouvelle fois rencontré un succès éclatant (3 000 spectateurs) ! Grâce à une programmation riche et des humoristes de talent, cet événement a su apporter joie et bonne humeur à notre ville. Nous remercions chaleureusement tous les acteurs et partenaires qui ont contribué à cette belle édition et nous avons déjà hâte de vous retrouver l'année prochaine pour de nouveaux fous rires.

Vive Divonne-les-Bains

Vincent **SCATTOLIN**

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français



Directeur de la publication : Vincent SCATTOLIN. **Rédacteur en chef :** Stéphane GAUTHIER. **Rédaction :** Estelle VOISIN, Amélie VUARGNOZ. **Création graphique :** PAGINA. **Impression :** Imprimerie COMIMPRESS.

La Mairie de Divonne-les-Bains agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. **Régie publicitaire :** EMS, Philippe Violier 06 78 60 85 13. Mensuel édité à 6 200 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.

*Des espaces
plus fonctionnels
et plus confortables
pour les élèves*



Le nouveau visage de l'école du Centre

C'est l'un des projets majeurs de cette fin de mandat. La rénovation de l'école élémentaire du Centre débutera au mois de septembre prochain pour une durée annoncée de deux ans. Environ 5 millions d'euros seront investis dans ce projet qui sera financé sans emprunt.

L'école élémentaire du Centre a été construite dans les années 50. Puis, au début des années 2000, cet établissement scolaire a connu un agrandissement, le long de la rue Marcel-Anthonioz. En matière de rénovation énergétique de ses bâtiments, la ville de Divonne-les-Bains a engagé un plan pluriannuel pour cibler les priorités. « Un audit a été mené en 2023 sur six structures : le bâtiment de La Poste, l'école d'Arbère, l'école élémentaire du Centre, l'école maternelle du Centre, l'Esplanade du Lac et le gymnase, explique le maire Vincent Scattolin. L'école élémentaire du Centre a été désignée comme prioritaire. Ayant connu des problèmes de vétusté, nous avons décidé de mener une réhabilitation complète pour des espaces plus fonctionnels, plus sécurisés et plus écologiques pour nos élèves. Environ 5 millions d'euros seront alloués pour ce projet. Nous avons travaillé avec le cabinet Chambaud Architectes Urbanistes. »

PLACER LA LECTURE AU CŒUR DE L'ÉCOLE

Cette rénovation a plusieurs objectifs, notamment d'optimiser le cadre d'apprentissage des élèves et la transformation des espaces tels que la cour, le préau et le porche d'accueil. Elle permettra également d'améliorer le confort des usagers d'un point de vue thermique et acoustique, tout en préservant le patrimoine bâti. Enfin, elle répond à un véritable projet pédagogique avec la création d'une bibliothèque au cœur de l'école et d'une classe supplémentaire. « Dans le cadre du plan de prévention du risque inondation (PPRI), nous avons dû faire remonter la chaufferie qui se trouvait au sous-sol, explique Daniel Masson, adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie. Nous en avons profité pour déplacer la bibliothèque sous le nouveau préau, une manière donc de placer la lecture au cœur de l'école élémentaire. » « Nous redonnons ainsi une place importante aux livres à l'heure du numérique, poursuit Patricia Loth, adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse. Plus lumineuse et plus accessible, elle permettra d'encourager la curiosité, la lecture et l'apprentissage autonome. » Enfin, une salle de rencontre pour les projets spécifiques sera également créée. Accessible depuis l'extérieur, elle pourra être proposée aux associations divonnaises pour la tenue de réunions.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Découvrez le programme en 18 points

© Chambaud Architectes Urbanistes



La bibliothèque prendra place sous le nouveau préau.

6

Présenté lors d'un conseil d'école exceptionnel, le 13 mars, le programme comporte 18 points importants. Les voici :

- Création d'un préau,
- Reprise des peintures intérieures,
- Traitement des espaces verts et réfection des enrobés,
- Optimisation de l'entrée de l'établissement,
- Création d'une 13^e classe,
- Déplacement du bureau de direction,
- Création d'une nouvelle salle de rencontre (accueil des trois conseils d'école annuels, associations) avec accès indépendant,
- Création d'une nouvelle chaufferie individuelle au bois (2 scénarii possibles),
- Installation d'un nouveau système de traitement d'air,
- Intégration de panneaux photovoltaïques (puissance 90 kWc),
- Ravalement des façades comprenant isolation extérieure et revêtement,
- Réfection de la toiture comprenant isolation et couverture (voir les pistes d'économie possible entre remaniement et réfection complète),
- Changement des menuiseries

- extérieures (sauf menuiseries aluminium existantes) avec ajout d'occultations intérieures,
- Changement de tous les faux-plafonds intérieurs, ossature comprise,
- Rénovation et mise aux normes des sanitaires,
- Traitement acoustique (locaux et préau),
- Rénovation des cloisonnements entre salles de classe et les couloirs,
- Rénovation des réseaux courants forts/courants faibles (+fibre).

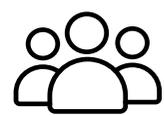


Une cour végétalisée



La cour de l'école élémentaire sera totalement repensée. « Nous allons créer un théâtre de verdure pour l'organisation de spectacles ou de cours extérieurs, explique Patricia Loth, adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse. Une partie du béton sera également retirée pour laisser place à des plantations. Cela permettra de créer des îlots de fraîcheur. »

L'ÉCOLE EN CHIFFRES AUJOUR'HUI

 **315**
élèves

12
classes 



Patricia Loth, adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse

“ L'éducation et la jeunesse sont, pour nous, des priorités. En collaboration avec le personnel de l'Éducation nationale, ce projet répond aux exigences pédagogiques et aux besoins des enfants. Notre objectif est d'offrir un cadre d'apprentissage adapté et moderne. Cette démarche reflète notre engagement envers la réussite scolaire. ”



Daniel Masson, adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie

“ Pour ce projet de réhabilitation de l'école du Centre, nous avons mis l'accent sur la transition écologique. Si l'isolation et la chaufferie seront entièrement renouvelées, des panneaux photovoltaïques seront aussi installés sur la toiture refaite à neuf. L'école deviendra alors un bâtiment à énergie positive. ”



© Chambaud Architectes Urbanistes

Un chantier en cinq phases

Pour limiter les nuisances lors des travaux de rénovation, le chantier sera réalisé en cinq phases (voir ci-dessous). Des préfabriqués seront installés pour accueillir des salles de classe. Pour les élèves concernés, une entrée provisoire sera mise en place depuis la rue du Mont-Blanc. La base de vie sera installée au fond de la cour, face au parking de La Poste. Durant toute la durée du chantier, des barrières délimiteront le périmètre pour assurer la sécurité.

De septembre 2025 à février 2026 : La phase 1 débutera dans un premier temps le bâtiment face à la rue du Mont-Blanc. Un portillon scolaire, sous surveillance d'un adulte, permettra aux élèves de se

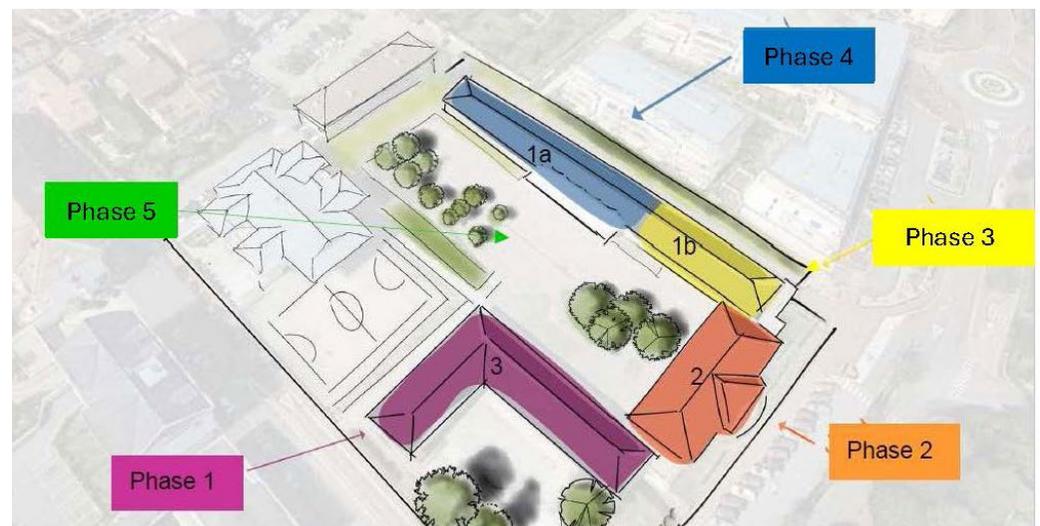
rendre au restaurant scolaire sans sortir de l'enceinte de l'école.

De février 2026 à avril 2026 : La phase 2 portera sur le bâtiment face à la rue Marcel-Anthonioz.

D'avril 2026 à août 2026 : La phase 3 inclura le début du bâtiment principal avec notamment la création de l'auvent. L'entrée de l'école sera alors décalée vers le parking de La Poste.

De septembre 2026 à février 2027 : La phase 4 concernera la dernière partie du bâtiment principal avec la création du préau.

De février 2027 à août 2027 : La phase 5 terminera l'aménagement paysager de la cour.





LE CARNAVAL DU SOU

Halle de l'esplanade du lac

Peuples des Forêts

5 AVRIL 2025
14H

DÉFILÉ DANS LES RUES DE DIVONNE AVEC LE BONHOMME CARNAVAL > 14H30
ANIMATION PAR SAMBALOELEK
TIR À L'ARC, PARCOURS D'EXPLORATION, ATELIERS CRÉATIFS, ET PLEINS D'AUTRES JEUX
CINÉMA GÉODE «LA VIE DES ARBRES» SUR INSCRIPTION
TOMBOLA
CONCOURS DE DÉGUISEMENTS
BUVETTE POUR PETITS ET GRANDS
BAL MASQUÉ AVEC DJ ET FOODTRUCK

ETRE BÉNÉVOLE



Le Sou des Écoles
Divonne-les-Bains
Sambaloelek

CARNAVAL DU SOU DES ÉCOLES : PLONGEZ DANS LA MAGIE DES FORÊTS

Rendez-vous le samedi 5 avril à l'Esplanade du Lac pour un carnaval placé sous le signe de la magie et de la nature ! Cette année, le thème « Peuple des Forêts » invite petits et grands à se déguiser en créatures enchantées : elfes, trolls, animaux mystiques... Le défilé festif débutera à 14h30, accompagné par la fanfare Sambaloelek. Les enfants des centres de loisirs défileront avec le grand Bonhomme Carnaval qui sera brûlé en fin de journée selon la tradition. Animations, jeux d'aventure, ateliers créatifs et bal masqué en soirée viendront rythmer cette fête incontournable. Buvette et food trucks seront là pour régaler tout le monde. Envie d'être bénévole ? Le Sou des écoles a besoin de vous. Venez les aider à l'installation, à tenir la buvette ou à animer un stand sur un créneau horaire. Toute aide est la bienvenue pour faire de ce carnaval un moment inoubliable.

Devenez bénévole



JEUX DE PÂQUES : PARTICIPEZ À LA GRANDE CHASSE AUX ŒUFS



A l'occasion de la fête de Pâques, l'Office de Tourisme, en partenariat avec Carrefour Market et La Drôlerie, organise une grande chasse aux œufs le samedi 19 avril, de 14h à 18h, dans le parc de la Villa Roland. Deux parcours attendent les petits chercheurs, l'un réservé pour les 3 à 6 ans, l'autre pour les enfants de 7 à 12 ans. Réservation obligatoire sur le site Internet de l'Office de Tourisme : www.divonnelesbains.com ou à l'accueil de l'Office de Tourisme. Attention les places sont limitées ! Alors préparez vos paniers et ouvrez grand les yeux ! Une chasse aux œufs gourmande et amusante vous attend. Qui en trouvera le plus ? Venez partager un moment magique en famille !

+ d'infos

Entrée gratuite sur réservation.

BALADE PRINTANIÈRE AVEC LE CONSEIL DE QUARTIER DE VÉSENEX-CRASSY

Le conseil de quartier de Vézenex-Crassy organise une balade printanière le 5 avril prochain pour découvrir les emplacements des bancs et «toutounettes» (distributeurs de sacs pour déjections canines avec poubelles) nouvellement installés dans le quartier. La balade démarrera en bas du chemin de la Rippe à 15h et différents points de rendez-vous seront organisés pour les gens qui souhaiteraient se joindre à une partie seulement de cette promenade. Un goûter sera ensuite offert par le Conseil de Quartier à la fruitière de Vézenex à 17h.

N'hésitez pas à venir accompagnés de vos toutous et à apporter quelques pâtisseries pour le goûter.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr
ou à quartiervesenexcrassy@gmail.com

MÉLODIES DU 7^E ART : RENDEZ-VOUS LE 8 AVRIL

L'Orchestre d'harmonie du pays de Gex vous présentera les Mélodies du 7^e art, le 8 avril à 20h30, à l'Esplanade du Lac. Laissez vous emporter par les supers pouvoirs de la musique au cinéma.
Tarifs : 18€ (dès 16 ans)/réduit : 10€. Réservations : boutique.divonnelesbains.com



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG

La prochaine collecte de sang se tiendra le mardi 15 avril à l'Esplanade du Lac, salles Ausone et Barbilaine de 15h à 19h. L'Etablissement Français du Sang a besoin de vous. Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

+ d'infos

Prenez rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr



PARTEZ À LA RENCONTRE DU CHOEUR CLASSIQUE ET L'ORCHESTRE À CORDES DU PAYS DE GEX

Plongez dans l'émotion baroque avec Antonio Caldara et Antonio Vivaldi. Le Choeur Classique et l'Orchestre à Cordes du pays de Gex vous invitent à un voyage musical envoûtant samedi 12 avril à 20h à l'église de Divonne-les-Bains. Entrée libre.

LA NUIT EST BELLE REVIENT LE 13 AVRIL

L'événement « La nuit est belle ! » revient le week-end du 11 avril 2025 pour une 5^e édition sur le thème de la culture de la nuit. En plus de l'extinction de l'éclairage public le 13 avril, France Nature Environnement organise une balade au départ de l'Esplanade du Lac, à 20h. Vous pourrez ainsi découvrir les petites bêtes. Des observations sur le lac et sur la rivière pendant le périple seront effectuées avec une lunette de vision nocturne. **Inscription obligatoire :** www.fne-ain.org/baladenocturne

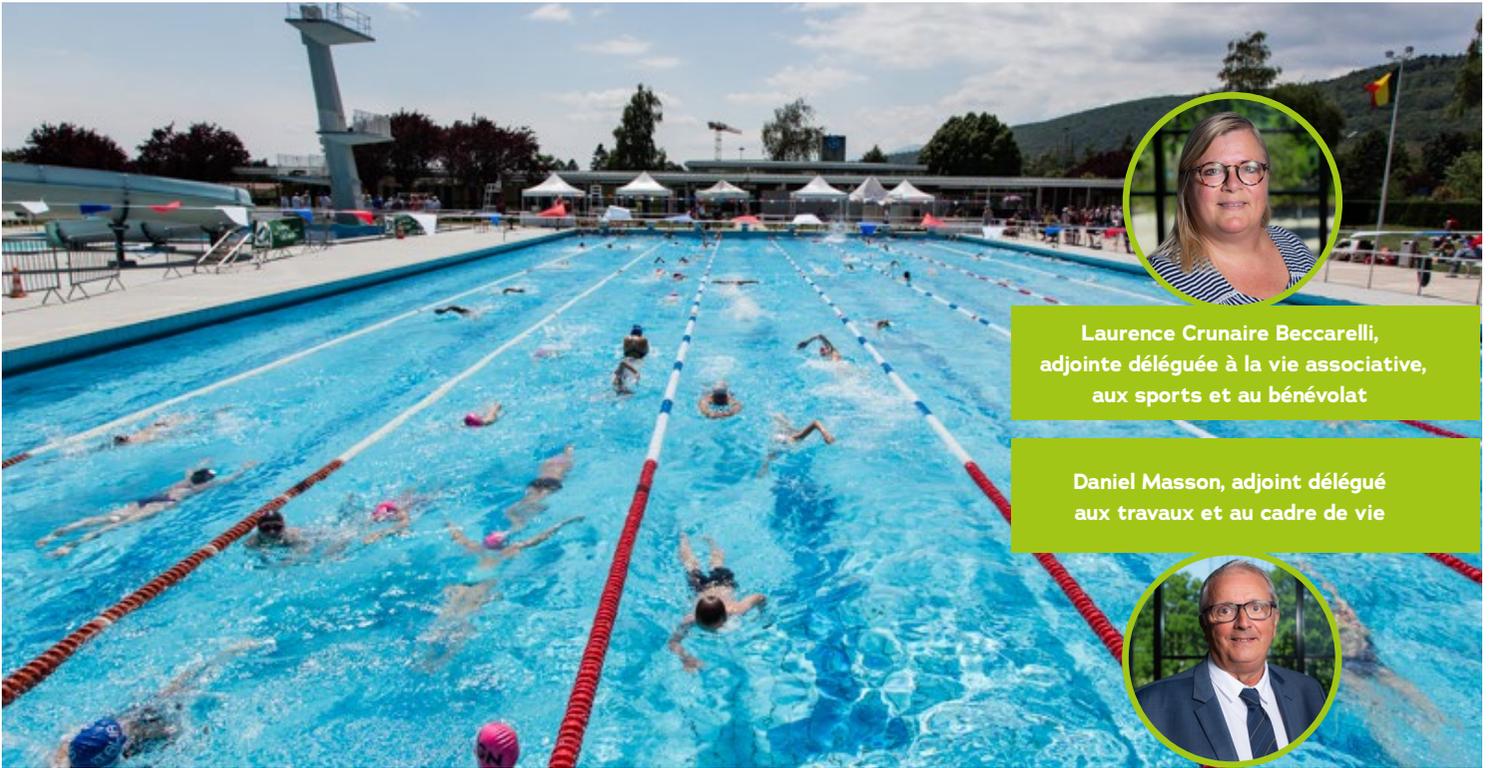


Des travaux importants programmés par la Suisse au pont de Crassier



Le pont qui surplombe le Boiron et qui relie la France et la Suisse, entre Divonne-les-Bains et Crassier va connaître des travaux importants. Ces derniers auront un impact significatif sur la circulation à Divonne-les-Bains. Dans le sens Divonne-les-Bains - Crassier, la circulation est maintenue avec l'installation d'un feu tricolore permettant de franchir le giratoire. Dans le sens Crassier - Divonne-les-Bains, la circulation sera impossible durant toute la durée des travaux. Les flux seront redirigés vers la douane de Chavannes-de-Bogis. Programmés pour 15 semaines, les travaux débiteront au printemps, en avril ou mai.

+ d'infos Application mobile de la ville de Divonne-les-Bains



Laurence Crunaire Beccarelli,
adjointe déléguée à la vie associative,
aux sports et au bénévolat

Daniel Masson, adjoint délégué
aux travaux et au cadre de vie

Centre nautique : ouverture prévue le 30 avril

Le centre nautique de Divonne-les-Bains lancera officiellement sa saison le 30 avril prochain. En amont de son ouverture au public, la ville a entrepris d'importants travaux de rénovation. Elle a aussi mandaté un bureau d'études pour la rénovation complète de cet équipement.

La saison estivale approche à grands pas, et avec elle, l'ouverture tant attendue de la piscine municipale de Divonne-les-Bains. À partir du 30 avril et jusqu'au 1^{er} septembre 2025, les habitants et visiteurs pourront profiter d'un espace de loisirs convivial. Afin d'assurer son fonctionnement optimal, d'importants travaux ont été réalisés en amont de son ouverture. « Ces interventions se sont articulées autour de trois axes principaux, explique Daniel Masson, adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie. Le premier concerne la partie hydraulique et le traitement de l'eau. Nous avons lancé une expertise de la galerie technique, réparé le grand bassin ou encore rénové l'armoire électrique de la chaufferie. Le deuxième axe était basé sur l'entretien des infrastructures pour la sécurité et le confort des usagers. Nous avons repris la maçonnerie des bassins, amélioré l'accessibilité des sanitaires pour les personnes à mobilité réduite, renouvelé des planches de plongeurs. Le troisième axe concerne la mise en service du

site qui intervient dans le courant du mois d'avril : vidange et nettoyage des bassins, entretien des espaces verts, mise en valeur de la fontaine et de la fresque, et chauffage des bassins pour un confort optimal. » 360 000€ ont été alloués à ces travaux.

UNE ÉTUDE POUR UNE NOUVELLE PISCINE

La ville de Divonne-les-Bains a également mandaté le groupement de bureaux d'études MG CONSULTING et ARWYTEC en tant qu'Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour une réhabilitation du centre nautique. « Nous avons la volonté de proposer des équipements modernes, sûrs et adaptés à tous les publics, explique Laurence Crunaire Beccarelli, adjointe déléguée à la vie associative, aux sports et au bénévolat. Nous sommes conscients que le centre nautique a pris de l'âge et qu'il ne répond pas à l'ensemble des besoins. C'est pourquoi nous avons entrepris une étude de faisabilité comprenant un diagnostic technique et fonctionnel, ainsi que l'élaboration de plusieurs scénarii d'aménagement. Elle permettra de dessiner l'équipement de demain. »

+d'infos
www.divonnelesbains.fr



Suivez l'actualité
de la piscine





Le compost, comment ça marche ?



Le maire Vincent Scattolin, en compagnie de Patrice Dunand, président de pays de Gex agglo et de Martine Jouannet, vice-présidente à la gestion et à la valorisation des déchets, lors de l'inauguration du pavillon de compostage, le 5 novembre 2024.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités sont tenues d'offrir des solutions de proximité à leurs habitants pour le compostage des biodéchets. C'est pourquoi Divonne-les-Bains s'est rapprochée de la communauté d'agglomération du pays de Gex (CAPG) qui détient la compétence déchets pour contribuer efficacement à la mise en œuvre de ce projet écologique.

Depuis 2023, la commune organise annuellement des distributions de composteurs et lombricomposteurs opérées par la CAPG. En se rapprochant des conseils de quartier, Divonne-les-Bains s'est aussi illustrée en tant que commune pilote pour la mise en place de composteurs collectifs de proximité, pouvant accueillir les biodéchets de 50 foyers. Trois sites existent aujourd'hui : rue de la Combe de l'Eau, parking de l'ancienne gare et à côté de l'école d'Arbère. Le site de la rue de la Combe de l'eau a évolué en novembre 2024, sous la forme d'un pavillon de compostage, le premier dans le pays de Gex, qui peut accueillir les biodéchets de 100 foyers.

Dans quelques semaines, un nouveau point de collecte pour les déchets verts (fleurs fanées, feuilles mortes...) sera positionné dans le cimetière. A proximité de l'entrée basse, le compost produit pourra être réutilisé sur place pour l'entretien des espaces verts. Un cinquième point sera installé derrière le parking de l'Église.

QUI EST RESPONSABLE DE QUOI ?

Pays de Gex Agglo détient la compétence déchets. Elle fournit le matériel et forme les référents locaux. La mairie met à disposition une de ses parcelles, assure le bon fonctionnement du projet et la mise en relation des partenaires, fournit le broyat et utilise le compost résiduel. Les référents des sites, issus des conseils de quartier, assurent la gestion quotidienne du site et le lien avec les habitants.



QUELLES SOLUTIONS EN PRATIQUE ?

J'HABITE EN MAISON INDIVIDUELLE :

...avec jardin : je me rapproche de pays de Gex agglo pour obtenir un composteur gratuitement.

...sans jardin : je me rapproche de pays de Gex Agglo pour obtenir un lombricomposteur gratuitement ou je contacte mon conseil de quartier pour participer au composteur collectif.

J'HABITE EN RÉSIDENCE COLLECTIVE :

...avec jardin : ma copropriété peut installer un composteur collectif en se rapprochant de pays de Gex agglo ou je peux bénéficier individuellement d'un lombricomposteur.

...sans jardin : je me rapproche de la pays de Gex Agglo pour obtenir un lombricomposteur gratuitement ou je contacte mon conseil de quartier.



Sylvain Houlet travaille aujourd'hui à Divonne-les-Bains.



Thierry Coignac à droite dans un hôpital géorgien.

Un regard sur le monde : mission humanitaire à moto



Sylvain Houlet et Thierry Coignac sont deux opticiens diplômés. Ensemble, ils vont parcourir près de 35 000 kilomètres à moto pour offrir aux populations reculées un examen de la vue et des lunettes.

C'est un projet humanitaire qui allie leur passion pour la moto et leur métier d'opticien. Sylvain Houlet, opticien à Divonne-les-Bains, chez Le Collectif des Lunetiers, va se lancer dans une belle aventure. « C'est un voyage que nous avons déjà réalisé il y a deux ans. Avec Thierry Coignac, opticien itinérant basé à Limoges, nous avons déjà traversé la Géorgie, l'Arménie et d'autres pays, mais en raison du contexte géopolitique, nous n'avions pas rallié la Mongolie. » Mais le 1^{er} juin 2025, les deux amis s'élanceront pour trois mois de voyage, plus de 35 000 kilomètres à travers 63 pays pour rejoindre la Mongolie. « Pour les motards que nous sommes, ce pays offre un véritable terrain de jeu avec de grands espaces. Mais c'est aussi un pays reculé qui manque d'équipement. C'est pourquoi nous

allons offrir des lunettes aux populations qui en ont besoin. »

UNE VÉRITABLE AVENTURE HUMAINE

À l'aide d'un système créé par Thierry Coignac, les deux aventuriers pourront contrôler la vision et proposer des lunettes adaptées en fonction de leurs besoins. « Il y a forcément la barrière de la langue, mais grâce aux signes, nous arrivons à comprendre les difficultés de vision rencontrées. Et puis il y a aussi le sourire et les yeux qui s'illuminent quand on leur pose les lunettes sur le nez. Ils redécouvrent un peu le monde grâce à nous. C'est dans ce type de moments qu'on voit l'intérêt de notre métier. Au-delà de l'aspect médical, c'est une vraie aventure humaine. Nous allons dormir chez l'habitant. Ce sont des liens qui se créent. » Pour leur voyage, les deux compères récupèrent d'anciennes lunettes. Vous pouvez faire vos dons directement chez Le Collectif des Lunetiers.

Suivez leur aventure

Sur Instagram : [roadtrip_tag_mon_opticien](#)



Le DIVONA

HOTEL & BAR

CHAMBRES

BAR

LOCATION
DE SALLES

CHAMBRES

UN HÔTEL COSY & FAMILIAL AU
CŒUR DE DIVONNE-LES-BAINS

Contactez-nous directement pour
obtenir nos meilleurs prix

LOCATION DE SALLES

3 SALLES À DISPOSITION POUR
ACCUEILLIR VOS CONFÉRENCES,
RÉUNIONS OU ÉVÉNEMENTS FESTIFS !

- 1 salle de Conférence
- 1 salle de Fêtes
- 1 salle de Co-working



TOUS LES JOURS
07:30 - MINUIT

BAR

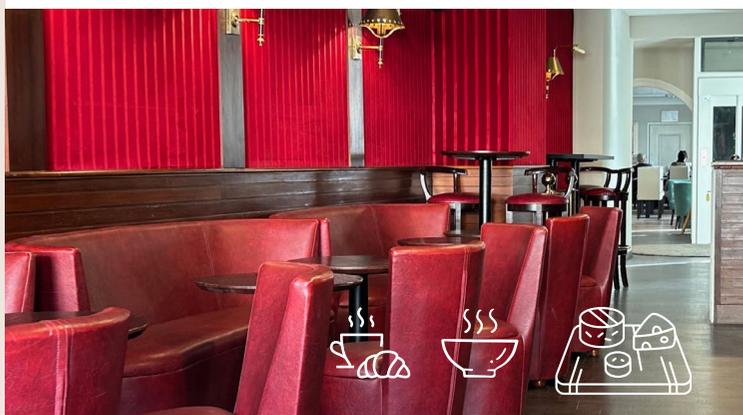
DU PETIT-DÉJEUNER À L'APÉRITIF

PETITE RESTAURATION NON-STOP

AVEC DEUX TERRASSES

Suivez-nous sur  

@ledivonahotelbar



Le DIVONA
HOTEL & BAR

37 Avenue de Genève,
01220 Divonne-les-Bains

+33 (0)4 28 77 08 78
reception@ledivona.com
www.ledivona.com

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **AIN**
le Département



RETROUVEZ LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS DE MARS



*Un beau moment partagé
à l'étang d'Arbère*



Samedi 8 mars, pêcheurs et passionnés de nature se sont retrouvés pour célébrer l'ouverture de la saison de pêche à la truite et inaugurer l'Étang d'Arbère, après les travaux menés pour redonner à ce site toute sa richesse écologique. En présence de Vincent Scattolin, maire de Divonne-les-Bains, des élus du conseil municipal, de Jean-Christophe Haas, président de l'AAPPMA, et des membres de l'association, cet événement a rassemblé de nombreux amoureux de la pêche dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les participants, petits et grands, ont pu s'initier à la pêche à la mouche et partager un moment de découverte et de plaisir au bord de l'eau.

14

DIVONNE-LES-BAINS ACCUEILLERA LA SAVOIECUP 2025

Lundi 17 mars, le maire, Vincent Scattolin et Alain Cornier, président du Porsche Club Pays de Savoie ont signé une convention de partenariat pour accueillir la 17^e édition de la SAVOIECUP du 20 au 22 juin 2025, en présence de Titouan Raufaste, directeur de l'Office de Tourisme de Divonne-les-Bains. Un événement d'exception qui rassemblera plus de 195 Porsche pour un rallye touristique unique, mêlant passion automobile, découverte de notre belle région et convivialité au Grand Hôtel de Divonne.



UN GESTE SOLIDAIRE POUR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

Jeud 7 mars, le Rotary Club de Gex-Divonne a remis un chèque de 3 000€ à la fondation Solvatten et son action « eau-Solvatten-Maroc » permettant l'accès à l'eau potable tout en limitant la déforestation. Les fonds ont été récoltés lors du magnifique concert « In The Christmas Spirit », organisé le samedi 7 décembre dernier à l'Esplanade du Lac. Grâce à cette générosité, 20 valises permettront à des familles de bénéficier d'un accès durable à l'eau potable. La remise de chèque s'est déroulée en présence de Vincent Scattolin, maire de Divonne-les-Bains, de Marie-Michèle Brun, gouverneur du district et d'Alain Goy, président du Rotary Club Gex-Divonne.



FESTIVAL
RIRES Ô LAC
 DIVONNE-LES-BAINS

Du 11 au 16 mars, le festival d'humour « Rires Ô Lac » a une nouvelle fois conquis le public de l'Esplanade du Lac. Pour cette troisième édition, Elie Semoun, Caroline Vigneaux, D'jal, Olivier De Benoist, Karim Duval et le Moz'ART Group ont fait salle comble. Plus de 3 000 spectateurs se sont succédé. Rires et applaudissements ont rythmé ces soirées placées sous le signe de la bonne humeur, confirmant ainsi l'engouement du public pour cet événement incontournable. En amont des spectacles, les stand-up ont eux aussi remporté un franc succès. Amin Djezzaz des Arts Comedy Club de Thonon-les-Bains est le grand gagnant des Apéros comédie. Il repart avec un chèque de 1 500€ et aura l'honneur de faire une première partie lors de Rires Ô Lac 2026.

15



MERCI À NOS PARTENAIRES :

CASINO
 DIVONNE | LES BAINS

La Région
 Auvergne-Rhône-Alpes

NISSAN
 DAYS DE GEY

Ford

MAURIN

Crédit Mutuel





Camille Da Silva : LE NOUVEAU TECHNICIEN FORESTIER



La forêt communale de Divonne-les-Bains s'étend sur une superficie de 1 133,24 hectares et culmine jusqu'à 1 425 mètres d'altitude. Pour réaliser ses missions, Camille s'appuie sur un document de gestion durable qui définit les actions à mener pour assurer l'exploitation responsable d'une forêt tout en préservant ses ressources naturelles sur le long terme. « C'est un outil qui est révisé tous les vingt ans. Aujourd'hui, je mets en application le document de gestion 2012/2031. Ce document est essentiel pour garantir un équilibre entre l'exploitation des ressources forestières et la conservation de l'écosystème. »

Gérer et préserver la forêt communale

Depuis le 2 janvier 2025, Camille Da Silva est le nouveau technicien forestier de l'ONF (office national des Forêts) pour le territoire de Divonne-les-Bains. C'est dans le département de l'Isère, dont il est originaire, qu'il se passionne pour la nature. « Je m'y promène depuis que je suis tout petit. Je me suis alors tourné vers des études environnementales. J'ai dans un premier temps fait un BAC gestion des milieux naturels et de la faune puis un BTS gestion forestière. » Camille fait ses premières armes du côté de Bellegarde-sur-Valserine. « J'y suis resté 4 ans avant de rejoindre Divonne-les-Bains il y a quelques semaines. J'ai eu cette opportunité à la suite du départ à la retraite de Bernard Bole. Chaque forêt est unique. Celle de Divonne-les-Bains est assez diversifiée des résineux sur le plateau en altitude, certains sont d'ailleurs déclinants, et sur les bas de versant des feuillus en bon état sanitaire. En tant que technicien forestier, mon objectif est de gérer la forêt durablement. Pour gérer une forêt et s'inscrire dans

la durée, il faut favoriser la régénération du maximum d'essences forestières. Cela peut passer par la coupe de certains arbres qui prennent trop de lumière par rapport à de jeunes pousses. Il faut aussi maintenir l'irrégularité dans les classes d'âge pour avoir des forêts résilientes face au changement climatique, préserver la biodiversité et garantir la sécurité aux visiteurs. C'est pourquoi certains travaux sylvicoles et coupes sont très importants pour la forêt communale de Divonne-les-Bains. »

Camille Da Silva est aussi le lien entre tous les usagers de la forêt. « Promeneurs, élue, bûcherons, chasseurs, Réserve naturelle nationale de la haute chaîne du Jura... Nous devons travailler en synergie. C'est une des missions de mon métier qui me plaît beaucoup : l'accueil du public. J'aime expliquer ce que je fais et les sensibiliser aux différents enjeux de la forêt »

+ d'infos

www.onf.fr



Association Loisirs et Culture : un nouveau bureau pour de nouvelles ambitions

L'association divonnaise Loisirs et Culture (LEC) a récemment renouvelé son bureau, avec Nicolas Chambaud à sa tête. Si ses objectifs restent inchangés, le LEC affiche aujourd'hui de nouvelles ambitions et de nombreux projets.

Fondée en 1974, le LEC est l'une des associations les plus anciennes de la ville de Divonne-les-Bains. Depuis plus de 50 ans, elle propose des activités sportives, créatives et culturelles pour tous les âges. Récemment, Nicolas Chambaud a été élu à la présidence. Originaire de l'Ardèche, il est arrivé à Divonne-les-Bains en 2018. « En novembre 2024, j'ai appris que le LEC recherchait un nouveau président. Je n'étais pas membre de cette association, mais attaché au dynamisme de la ville, je ne voulais pas qu'une telle structure disparaisse. Le LEC, ce sont plus de 700 adhérents et 70 heures de cours par semaine. C'est pourquoi j'ai décidé de m'impliquer aux côtés des nouveaux membres, et nous

avons de belles ambitions. » Tout en maintenant les cours actuels, le bureau souhaite mettre en place de nouvelles offres.

COLLABORER AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

« Nous avons lancé un questionnaire auprès de nos membres pour comprendre leurs besoins. Suite aux réponses, nous souhaitons proposer des cours de roller pour les enfants, créer un club de science, de photo et d'escalade, et mettre en place des cours de langues, notamment d'espagnol et d'allemand. En matière de sport, nous avons beaucoup de demandes concernant le yoga, l'athlétisme et le handball. Nous essayons de nous projeter sur les deux ou trois prochaines années. » Au-delà de son association, Nicolas Chambaud souhaite collaborer avec d'autres clubs. « La ville dispose d'un réseau associatif important. Nous souhaitons établir des connexions, des relations, afin de travailler ensemble. »

LES GRANDES DATES :

- 24 mai : gala de danse à l'Esplanade du Lac,
- 28 juin : démonstrations à la fête du sport,
- 7 septembre : forum des associations,
- 13 septembre : la rentrée du LEC sous la halle de l'Esplanade du Lac, initiations et démonstrations.

+ d'infos

73, avenue des Thermes
01220 Divonne-les-Bains
04 50 20 29 61
06 30 41 04 77
www.lecdivonne.net

Permanences

Mercredi de 9h30 à 11h30 et de
17h à 19h au local du LEC
(Bâtiment de la Mairie : escalier
extérieur sur le côté gauche)



DÉCOUVREZ CIRCUS BAOBAB : “YÉ ! L’EAU”

Découvrez « Yé ! L'eau », mercredi 16 avril à 20h30 à l'Esplanade du Lac. Dix hommes et deux femmes en jeans délavés et tee-shirts en Lycra bleutés n'ont rien d'autre que leur corps pour tout dire. Leur puissance d'expression est spectaculaire et l'acrobatie leur est une manière naturelle de déplacement. Alors qu'ils enchaînent leurs roulades à toute vitesse, en les syncopant de saltos à peine visibles à l'oeil nu, ils dessinent presque un ruban en mouvement. Leurs pyramides humaines à trois niveaux se font et se défont sans cesse. Sur fond de pulsations intenses, ces acrobates se transforment aussi en breakers et krumpers, mélangeant tous ces styles d'aujourd'hui aux postures des danses d'Afrique de l'Ouest. Leur hargne trempée dans l'urgence, souvent mâtinée d'humour, est époustouflante. Le décor dépouillé du spectacle forme une parabole autour de l'eau, un peu comme celui de la pièce Agwa de la Cie Käfig. Sujet brûlant d'actualité, surtout en Afrique noire, lié au réchauffement planétaire qui préoccupe les écologistes.

18



Culture



Compagnie Julio Arozarena : “L’Ombre de l’Âme”

La compagnie Julio Arozarena, compagnie associée à l'Esplanade du Lac, est de retour pour présenter sa nouvelle création « L'Ombre de l'Âme », le samedi 12 avril à 20h30.

« L'Ombre de l'Âme », pièce chorégraphique de Julio Arozarena, est conçue comme un carnet de voyage qui pourrait être écrit par toute personne ayant quitté son pays d'origine ou son lieu de vie originel. Tout quitter en restant immobile et en ayant la capacité de changer, s'adapter, se conformer... sans renoncer à ce qui est cher et

essentiel à chacun.

Ce ballet est une fresque dynamique dans laquelle le chorégraphe cubain illustre par le mouvement de sept danseurs, le voyage : celui lié à l'immigration et/ou celui auquel nombre de personnes aspirent, le voyage intérieur. Un voyage dans lequel nous embarquons au gré des chemins de la vie.

Infos et réservations

04 50 99 00 75

billetterie@divonne.fr

www.esplanadedulac.fr



LAURIANNE ALBRIEUX NOUVELLE PSYCHOLOGUE À LA MAISON DE SANTÉ

Diplômée depuis une dizaine d'années, Laurianne Albrieux a récemment ouvert son cabinet de psychologie à la Maison de Santé. Son parcours professionnel l'a conduite à exercer dans le domaine de la protection de l'enfance, au sein d'un EHPAD, ainsi qu'à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Rhône. Cette psychologue clinicienne accueille les patients du mardi au jeudi. *« J'accompagne les enfants, les adolescents et les adultes. Je suis également formée à la périnatalité. À partir du mois de septembre, je proposerai des consultations du lundi au vendredi. »*

+ d'infos

06 23 09 31 32

l.albrieux.psychologue@gmail.com

255, avenue des Thermes, Entrée B, 01220 Divonne-les-Bains

Possibilité de prendre rendez-vous sur Doctolib



YOLIFITDANZ : LES ATOUTS POUR SE SENTIR BIEN DANS SA TÊTE ET DANS SON CORPS

Après avoir parcouru le monde, Yolande Le Mercier s'installe à Divonne-les-Bains en 2022. Passionnée par les danses latines et gagnante du Championnat Suisse de Salsa en 2023, elle décide de consacrer son énergie autour d'une entreprise dans le bien-être: Yolifitdanz, combinant fitness, danse et nutrition. *« Je suis instructrice certifiée en remise en forme, spécialisée en gym d'entretien et d'expression. Je travaille notamment avec le LEC où je donne des cours de Zumba pour adultes et enfants. »* En complément du sport, elle suit également une formation en nutrition. *« Je propose du coaching à domicile, dans mon studio ou à distance, en particulier à destination d'individus recherchant un rééquilibrage alimentaire. »*



+ d'infos

www.yolifitdanz.com

179, chemin des Prés Tiers

01220 Divonne-les-Bains

WhatsApp : 06 38 90 66 96



NOUVEAU LOCAL POUR FRI'MOUSSE

Arrivée il y a 9 ans dans la région, Sylvie Turlure a ouvert son salon de toilettage canin il y a 4 ans à Divonne-les-Bains. Anciennement dans la Grande Rue, elle vous accueille aujourd'hui au 93, place Perdtemps. *« Lilloise d'origine, j'ai décidé de changer de vie à 40 ans. Après une formation à Cagnes-sur-Mer, j'ai décidé d'ouvrir mon propre salon de toilettage canin. Je travaille avec toutes les races de chiens et uniquement sur rendez-vous pour éviter le stress lié à l'attente pour les animaux. J'offre des prestations à la carte. Je peux me déplacer pour aller chercher les chiens à domicile et les ramener, en France et en Suisse. »* Métier passion, Sylvie est à l'écoute de vos petites bêtes. *« Je les soigne comme si c'étaient les miens. »*

+ d'infos

93, place Perdtemps,
derrière le bâtiment.

01220 Divonne-les-Bains

06 71 84 17 41

0041 76 503 14 10

chezfrimousse@gmail.com





LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

Faute d'arguments, l'opposition perd ses nerfs

Depuis le début du mandat, les élus de l'opposition se montrent régulièrement agressifs et irrespectueux en conseil municipal. Un nouveau palier a été franchi lors du dernier conseil (11 février) lorsque les élus de la majorité ont été traités « d'incompétents » par les conseillers municipaux du groupe du groupe Unis, reconnaissants d'ailleurs qu'ils ne sont « pas là pour être respectueux ». Nous sommes très loin de la promesse « d'opposition constructive ». Insulter des citoyens-élus représentants des Divonnais et engagés quotidiennement pour leur ville, souvent au détriment d'obli-

gations familiales et professionnelles, ne rend pas service à la commune. Nous regrettons l'image déplorable du débat démocratique donnée par notre opposition, qui ressemble à l'attitude des partis populistes à l'Assemblée nationale. Ce n'est pas notre conception de l'action publique et cela ne correspond en rien à vos attentes. Nous appelons les élus du groupe Unis à nous présenter des excuses publiques et à se ressaisir. Durant les 12 mois restants avant les élections municipales, nous continuerons à faire avancer des projets utiles aux Divonnais, avec ou sans l'opposition.

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

La campagne des Municipales 2026 est lancée !!

A Divonne-les-Bains, une campagne électorale c'est toujours beaucoup de promesses, de rêve et de communication. Avec notre Maire, nous avons même l'impression d'être en campagne depuis le début du mandat : rayonner, apaiser, préserver, connecter...vous connaissez ?

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient : qu'en est-il des grands projets ? Quartier de la Gare, Thermes, piscine, Grand Lac, château, Village des associations, après 5 ans où en sommes-nous ?

Par contre, l'équipe majoritaire prépare ses prochaines promesses. Près de 50 000 € sont engagés pour vous proposer un beau projet de rénovation de la piscine... quelques mois avant les prochaines élections. Pareil pour les Thermes : à défaut de trouver un investisseur, la Majorité veut entrer en négociation exclusive... pour réaliser des études. Pas quelqu'un qui va reprendre l'activité mais un groupe qui va présenter un « projet » à l'automne. Y croirez-vous cette fois ?

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

Projet de la gare bloqué : comment en sortir ?

Démarré il y a 20 ans, ce projet est bloqué suite aux recours de l'association ASHED. L'ASHED souhaite un projet avec moins de logements, une surface d'espaces verts équivalente à celle d'aujourd'hui et une étude complémentaire sur les risques d'inondation avant de réaliser ou non 2 niveaux de parking (Le Gessien du 27 Février). Le maire indique avoir accédé aux demandes de l'ASHED en diminuant les places de parking et de logements et en préservant les espaces verts (Conseil Municipal de février 90ème minute). Pour le maire, l'ASHED persiste car ils sont par nature opposants.

L'ASHED rétorque que leurs inquiétudes sont basées sur des bases réelles et que leur démarche n'est pas partisane. Comment sortir de cette situation ? Nous demandons une réunion de négociation entre Bouygues, le promoteur local Cœur de Divonne le Maire et l'ASHED afin d'arriver à des points de consensus et en informer les Divonnais via une réunion publique. En effet, il n'est ni souhaitable ni raisonnable d'attendre encore 5 à 10 ans pour voir aboutir la transformation de ce nouveau quartier attendu par les Divonnais !

aguibert@divonne.fr

TOUTES LES INFORMATIONS
INCONTOURNABLES DE VOTRE VILLE
EN 1 CLIC

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
DIVONNE-LES-BAINS

Disponible sur
 Google play

Disponible sur
 App Store



 www.divonnelesbains.fr

 Sortir à Divonne-les-Bains

 @sortirdivonne

Divonne
les-Bains
CENTRE NAUTIQUE

VOTRE CENTRE NAUTIQUE
EST OUVERT !

BAIGNADE · NATATION · AQUASPORTS
STRUCTURES GONFLABLES

PROFITEZ D'ABONNEMENTS

À PRIX CANON !

PLUS D'INFORMATIONS SUR PISCINEDIVONNE.FR



NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS

73, avenue des Thermes
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 03 49
contact@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
04 50 99 02 91
lecture@divonne.fr
www.mediathequecorrespondances.fr

OFFICE DE TOURISME

4, rue des Bains
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 01 22
accueil@divonnelesbains.com
www.divonnelesbains.com

ESPLANADE DU LAC

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
Administration
04 50 99 17 00
infos.esplanade@divonne.fr

Billetterie

04 50 99 00 75
billetterie@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

04 50 20 47 60
ccas@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

POLICE MUNICIPALE

04 50 20 02 76
police@divonne.fr

GENDARMERIE

17
Permanences de la brigade de
Divonne-les-Bains : les lundis et
mercredis de 14h à 18h et dimanches
de 9h à 12h.

POMPIERS

18

CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS

15

PHARMACIE DE GARDE

composez le 32 37

État civil

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Roger, Paul MORNAND, le 20 février 2025 à Divonne-les-Bains (Ain)

Henri, Hérald CÔTE, le 21 février 2025 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

NOÉ COLLIGNON CHAMPION DE FRANCE CITADIN DE SKI

Le 8 et 9 mars, la station de ski des Gets a accueilli le Championnat de France Citadin de Ski, un événement qui réunit les meilleurs skieurs des ski clubs citadins du pays. Il s'agit des clubs qui ne sont pas affiliés à une station de ski. Parmi eux, Noé Collignon, 13 ans, du Ski Club de Divonne-les-Bains s'est brillamment distingué.

Noé a participé à deux épreuves : le slalom et le géant. Son engagement et sa détermination lui ont permis de dominer la compétition. Le 8 mars, lors de l'épreuve de slalom, Noé a démontré une maîtrise parfaite, ce qui lui a valu la première place. Le lendemain, il a continué sur sa lancée en remportant l'épreuve du géant.

Grâce à ses victoires dans les deux disciplines, Noé a été couronné Champion de France Citadin en slalom et en géant, deux titres bien mérités qui récompensent des années d'entraînement au sein du Ski Club de Divonne puis au sein du Comité Départemental de Ski de l'Ain. Cette réussite marque une étape importante et promet de belles perspectives pour l'avenir.

Bravo à Noé pour ses exploits aux Gets et pour ses titres de Champions de France Citadin !





L'humeur du mois



**METS PAS TES PIEDS
DANS MON PLAT !**

Les pâtures me nourrissent
sans déchets et déjections
c'est meilleur merci !

UN CHAMP EST AVANT TOUT UNE PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Face à l'augmentation du nombre de promeneurs et de riverains, les agriculteurs sont confrontés à diverses nuisances. Le passage dans un champ ou sur une culture peut causer de nombreux désagréments. Entrer dans un champ revient à pénétrer sur une propriété privée, et ces terres, souvent cultivées, subissent des dommages qui entraînent des pertes financières. De plus, les passages répétés créent des chemins au cœur des parcelles, bien au-delà des bordures habituelles.

D'autres comportements posent problème, comme le dépôt de déchets verts dans les champs, alors qu'une déchèterie verte est disponible à Divonne-les-Bains. Ces dépôts illégaux nuisent aux cultures et compliquent le travail des agriculteurs, qui doivent les nettoyer à leurs frais.

Les chiens en promenade représentent également un risque pour les élevages. Leurs déjections peuvent transmettre des maladies au bétail, comme la sarcosporidiose, souvent détectée tardivement à l'abattoir. Cette maladie rend la viande impropre à la consommation et entraîne des pertes financières conséquentes.

Pour sensibiliser la population, la ville de Divonne-les-Bains a installé des panneaux informatifs aux entrées des chemins. Lors de vos sorties, veillez à respecter les cultures et le travail des agriculteurs, car chaque geste compte pour préserver ces espaces précieux.

#DIVONNE2.0



Divonne-les-Bains témoigne de sa solidarité envers le Tibet en hissant son drapeau sur l'Hôtel de Ville lundi 10 mars. Cette commémoration du 10 mars 1959, jour du soulèvement des Tibétains de Lhassa contre l'armée chinoise et fuite du Dalaï Lama en Inde, souligne l'engagement de la ville, qui parraine Kyirong depuis 2010.



Le long du Sentier des Planètes, 32 arbres ont déjà pris racine, marquant le début d'un projet ambitieux porté par le Fonds pour l'Arbre, la Nature et l'Homme. Grâce au soutien de nombreux donateurs dont les conseils de quartier Divonne Centre et Saint Gix/Villard/Plan, ce projet prend vie. D'ici 2027, 84 nouveaux arbres seront plantés sur ce lieu.



Le groupe Zénitude, qui compte trois résidences à Divonne-les-Bains, a organisé un after work jeudi 13 mars en présence des élus. A cette occasion, d'importants travaux de rénovation ont été annoncés pour l'année 2025. Une dynamique positive qui témoigne du développement de l'offre hôtelière à Divonne-les-Bains.



Afin de canaliser l'écoulement de la source sur la chaussée, rue de Vigny, la ville a mené un chantier d'envergure pour assurer une solution pérenne avec : un important terrassement, l'installation de 70m³ de galets pour favoriser l'infiltration, la pose de 45 mètres de drains pour évacuer efficacement l'eau vers le réseau pluvial.



Chaque mois, vous pouvez retrouver **le conseil municipal** de la ville sur notre compte Youtube, Ville de Divonne-les-Bains. Prochain conseil : le 15 avril à 19h.





COMMÉMORATIONS DU 8 MAI

DU 5 AU 10 MAI • DIVONNE-LES-BAINS
L'ESPLANADE DU LAC

MÉMOIRES MILITAIRES

HONORER LE PASSÉ, INSPIRER L'AVENIR

80 ANS APRÈS,
DIVONNE-LES-BAINS
CÉLÈBRE L'ARMISTICE DE 1945

Divonne-les-Bains
L'Ain en Léman

CAMPS MILITAIRE DÉFILÉS
EXPOSITIONS
VÉHICULES ANCIENS
ROADBOOK
ANIMATIONS
BAL POPULAIRE

HONORER LE PASSÉ
INSPIRER L'AVENIR

MILITARY MEMORIES

